

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1697

Commission pour avis :

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Voeu présenté par les groupes Métropole en commun, Métropole insoumise résiliente et solidaire, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicains et Les écologistes

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Assemblées, affaires juridiques et assurances

Rapporteur : Monsieur Bruno Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

Conseil du 27 mars 2023

Délibération n° 2023-1697

Commission pour avis :

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Voeu présenté par les groupes Métropole en commun, Métropole insoumise résiliente et solidaire, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicains et Les écologistes

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Assemblées, affaires juridiques et assurances

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2023, exposant ce qui suit :

Considérant qu'en application de l'article 29 du règlement intérieur du Conseil :

"Le Conseil de la Métropole peut émettre des vœux sur tout objet d'intérêt métropolitain.

Ces vœux sont des expressions d'opinions qui ne présentent ni caractère décisive, ni engagement juridique ou financier pour la Métropole.

Tout projet de vœu doit être écrit, signé et déposé à la direction Assemblées, affaires juridiques et assurances cinq jours francs au moins avant la séance du Conseil en vue de laquelle il est transmis, sauf cas d'urgence appréciée par le Conseil.

La recevabilité du projet de vœu est appréciée par le Président ou son représentant en conférence des Présidents. Son refus doit être motivé.

La conférence des Présidents enregistre les temps de parole demandés en vue de la mise en discussion du projet de vœu.

Le projet de vœu sera soumis au vote du Conseil sauf si le Président le renvoie pour examen par une ou plusieurs des commissions thématiques visées à l'article 31."

Considérant que les groupes Métropole en commun, Métropole insoumise résiliente et solidaire, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicain et Les écologistes ont déposé à la direction Assemblées, affaires juridiques et assurances, le 21 mars 2023, le projet de vœu ci-après annexé et intitulé : "Vœu relatif à la réforme des retraites et pour un appel à la préservation de démocratie" ;

Considérant que ledit projet de vœu a été examiné lors de la Conférence des Présidents du 23 mars 2023 ;

Vu le projet de vœu ci-après annexé ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

Approuve le vœu présenté par les groupes Métropole en commun, Métropole insoumise résiliente et solidaire, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicain et Les écologistes et intitulé "Vœu relatif à la réforme des retraites et pour un appel à la préservation de la démocratie".

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 juin 2023

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20230327-304094-DE-1-1
Date de télétransmission : 29 mars 2023
Date de réception préfecture : 29 mars 2023